# Compte-rendu de la réunion de bureau du 12 octobre 2007

<u>Présents</u>: Ludovic Rambaud; Sandrine Pichon; Marie-Agnès Michel; Romain Dorothé; Amandine Chollet; Christine Bancillon; Jocelyn Guichon; Jean-Yves Deux; Geoffrey Dewicki; Jean-Daniel Doyen; Céline Chollet; Caroline Chollet; Arlette Cambien; Hugo Grenery.

### Concert de la Sainte Cécile

La salle des fêtes n'a pas été réservée pour le concert de la Sainte Cécile et elle n'est pas disponible. Nous devons donc repousser le concert au 19 janvier 2008.

→ Amandine doit s'occuper de la réservation de la salle du 18 au 20 janvier 2008.

#### Concert à la salle du Grand Marais à Riorges

(concert du 9 novembre 2007)

- ❖ Christian a tiré **250 affiches**. Il nous en amènera à une répétition pour que **nous en mettions.**
- ❖ Il a également prévu 500 billets d'entrée pour 400 places. Il nous en amènera une centaine vendredi pour que les musiciens puissent en vendre.
- → Plus la salle sera remplie plus nous toucherons une part importante des recettes.
- ❖ Jocelyn a donné la fiche technique à Christine.
- ❖ Anne Juliette et Audrey ne pourrons participer au concert il faut donc que nous trouvions quelqu'un pour les remplacer.

## Concert de printemps

(26 et 27 avril 2008)

- ❖ Jocelyn propose de faire un **DVD** du spectacle avec des prises de caméra sous différents angles, des plans en haute définitions et un **montage numérique**
- → Jocelyn et Ludovic vont se renseigner chacun de leur côté et faire faire un devis.
- ❖ De plus, comme le spectacle est sur 2 jours, il faut apporter de la nouveauté. Jocelyn propose que notre concert se déroule en 3 temps :

- 1 partie avec notre orchestre uniquement,
- 1 partie avec notre orchestre accompagné par des chanteurs,
- 1 partie avec un groupe (différent le samedi et le dimanche donc 2 groupes à trouver et à prendre en charge).

Cette idée apporte de la nouveauté et elle **permet** de faire **2 buvettes** donc d'espérer avoir plus de recettes. Il faut **étudier** cette question de **rentabilité** de plus près.

#### Les gilets d'Arlette

- ❖ Arlette était chargée de réfléchir à une idée de **gilet pour remplacer nos vestes bleues** lors des concerts.
- ❖ Elle nous a proposé 2 croquis papiers (un modèle femme et un modèle homme) et un modèle homme en tissu pour nous rendre compte. Les 2 modèles sont de **formes** asymétriques, et Arlette nous propose d'ajouter des **broderies** en flat look pour apporter un côté moderne, ainsi qu'une sérigraphie en forme de portée et de clé de sol. Quant à la couleur il faut partir sur du **noir** pour que ce soir facile à porter.
- ❖ Dans l'ensemble **l'idée** d'asymétrie **intéresse** car ça apporte un côté très moderne et atypique pour une harmonie. Toutefois **Jocelyn** trouve que la **sérigraphie** est **trop figée**, qu'elle manque de mouvement. **Ludovic**, quant à lui, trouve que le **modèle homme** est encore **trop conventionnel**, que l'asymétrie n'est pas assez prononcée.
- ❖ Financièrement, Arlette va devoir faire certaines tâches elle même (patron, coupe) pour minimiser le coût. Il faut prévoir 14 euros par gilet, soit environ deux fois moins cher que si on les faisait faire entièrement par quelqu'un de l'extérieur. L'investissement total s'élèverait donc à 700 euros. Si on déduit les 400 euros que nous rapportent les cotisations, il nous resterait 300 euros à sortir de nos caisses. Il faudrait également prévoir un petit quelque chose pour remercier Arlette.
- ❖ Comme c'est un investissement, Jean-Yves et Arlette propose de confier ce gilet aux musiciens sous forme de caution, pour que l'Harmonie n'est pas à faire de sortie de capital.
- → Après une grande discussion, cet investissement est finalement remis en cause car nous avons soulevé des problèmes de gestion de stock, de tailles (car les jeunes vont grandir...). Chacun doit réfléchir de son côté, et nous referons le point lors d'une réunion ultérieure.

# Réunion du Comité des fêtes (2 octobre 2007)

- ❖ Christine et Jean-Yves ont assisté à la réunion du Comité des fêtes.
- ❖ Il faut communiquer au Comité 2 noms pour vendre des tickets de tombola lors du loto du 23 novembre 2007, et 2 autres noms pour contrôler les portes du salon de la Gastronomie le 17 novembre 2007.
- → faire la demande lors de la répétition du 26 octobre.
- ❖ Le Comité a également parlé d'une augmentation d'une centaine d'euros si le loto marche bien (nous recevrons 400 euros au lieu de 300).
- **Espalion est l'invité du salon**, nous pourrons donc **prendre contact** pour organiser plus précisément notre échange.

## Commission culturelle (9 octobre 2007)

- ❖ Les 23 et 24 janvier 2008 Guy Montagné fait 2 représentations à la Salle des Fêtes.
- ❖ Un concert autour de la guitare aura également lieu dans cette même salle.
- ❖ Le 3 août 2008 va se dérouler une opération pour l'association « à chacun son Everest ». Cette association a besoin de l'appui des associations Costeloises. Jocelyn a engagé l'Harmonie en cas de besoin et si nos musiciens sont disponibles.
- ❖ Jocelyn a enfin remercié la Mairie pour son investissement lors de la fête de la musique, et il a ajouté que nous sommes près à réitérer l'expérience.

#### **Divers**

- **Les cotisations** sont **presque toutes récoltées**.
- **\*** Effectif:
  - À ce jour nous comptons 47 musiciens.
  - Les affiches diffusées en début d'année pour le recrutement, n'ont pas eu de retombées. Nous avons un effectif trop faible dans le pupitre de trompettes, saxophones et flûtes. Il faudrait que les musiciens fassent marcher leur relation. Geoffrey pourrait également former des trompettistes.
  - Cependant nous avons rééquilibré nos basses.
- ❖ Il faut faire une **demande de subvention** (d'environ 2255 euros) auprès du Conseil général pour pouvoir investir dans un barython (d'environ 3900 euros). Il faut la faire assez

**rapidement** car les demandes de subventions sont étudiées le 25 octobre et les subventions qui sont acceptées sont versées vers décembre.

#### ❖ Point financier:

- Avant d'aller essayer la **clarinette basse** à Dijon, Jocelyn s'est renseigné auprès de Leblanc quant au prix conseillé, la qualité et l'année de l'instrument. Il s'est avéré que nous étions face à une **affaire à ne pas manquer**! C'est une clarinette professionnelle qui vaut 7500 euros et que nous avons eu à 3000 euros. Jocelyn à même réussi à négocier la clarinette et un bec neuf pour **2800 euros**.
- Jocelyn a également commandé une **ligature** neuve pour l'autre clarinette basse pour environ **30 euros**.
- Nous lui avons remboursé ses frais de déplacement (80 euros).
- Il faut compter **1000 euros d'investissement dans les partitions** cette année, en tenant compte du fait que nous payons Fabrice beaucoup moins cher qu'un conducteur.
- Les premiers investissements pour cette nouvelle année s'élèvent à 4904 euros, à savoir, 24 euros pour l'AG, 200 euros pour Fabrice pour la partition des indestructibles, 80 euros de frais de déplacement de Jocelyn (pour Dijon) et 2800 euros pour la clarinette basse.